



Canadian Association of Chain Drug Stores
Association canadienne des chaînes de pharmacies

Les chaînes de pharmacies communautaires saluent l'acceptation par le ministre de la Santé des recommandations du groupe de travail sur les pharmacies de Colombie-Britannique

Optimisme avant la reprise des discussions visant à améliorer PharmaCare pour les habitants de Colombie-Britannique

TORONTO, le 21 mai 2008 -- L'Association canadienne des chaînes de pharmacie (ACCP) remercie le ministre de la Santé de Colombie-Britannique, George Abbott, d'avoir accepté les recommandations du groupe de travail sur les pharmacies, rendues publiques aujourd'hui.

Selon l'Association, qui représente 70 % des pharmacies communautaires de la province, le rapport du groupe de travail reflète les conclusions d'une analyse détaillée et bien documentée des défis que doit relever le programme de soins pharmaceutiques de la province; ce rapport présente en outre une série de recommandations réalistes et pratiques.

« En acceptant ces recommandations, le ministre a montré qu'il avait su écouter l'opinion de bon nombre de parties prenantes », a déclaré Nadine Saby, la présidente et chef de l'administration de l'ACCP. « À l'heure des décisions en matière d'efficacité du programme PharmaCare, l'une des conclusions principales insiste sur l'importance de retenir des facteurs essentiels tels que le choix, la disponibilité et la fiabilité des fournisseurs de soins, et donc de l'impact sur les clients, plutôt que de ne prendre en compte que le seul coût des produits pharmaceutiques. »

L'ACCP a également remercié le groupe de travail d'avoir montré que de l'avis général, les pharmacies communautaires sont perçues comme l'un des secteurs les plus accessibles du système de santé et d'avoir recommandé que les pharmaciens soient mieux employés et correctement rétribués au sein du secteur des soins de Colombie-Britannique. Le rapport conclut qu'il est nécessaire d'apporter une réponse à la question du financement des produits pharmaceutiques par le gouvernement : toute initiative de réduction des coûts doit tenir compte de son impact sur les pharmacies communautaires, faute de quoi nombre d'entre elles, ainsi que leurs clients, seront plongées dans le chaos.

Nadine Saby a ajouté : « Nous sommes encouragés par l'intention du ministre de commencer dès maintenant à discuter de certaines des recommandations avec les parties prenantes du secteur et nous nous déclarons prêts à nous en entretenir avec les responsables du ministère. »

L'ACCP est une association nationale représentant et défendant les intérêts des chaînes de pharmacies communautaires au Canada. Les membres de l'association sont des chaînes de pharmacie traditionnelles, des chaînes d'épicerie ou des grandes surfaces disposant de pharmacies. Ils exploitent plus de 5 600 pharmacies dans tout le pays, dont 700 (74 %) en Colombie-Britannique. Environ 15 000 pharmaciens y travaillent, dont beaucoup en tant que propriétaires ayant investi dans l'achat d'une franchise ou comme indépendants partageant une même enseigne

Personne à contacter :
Nancy Bagworth
Directrice de l'ACCP, chargée de la communication
Ligne directe : 647-837-1403
Adresse électronique : nbagworth@cacds.com